

Le dilemme des CPG : aurez-vous assez d'argent?

CHOIX JUDICIEUX AGF

Bien des investisseurs aiment la sécurité et la nature prévisible des CPG. Même si ces derniers peuvent répondre à un besoin spécifique dans le portefeuille d'un investisseur, il est important de tenir compte de l'inflation et de l'incidence fiscale dans le calcul du revenu réel après impôt.

Taux de CPG nécessaire pour atteindre le seuil de rentabilité compte tenu de divers taux d'inflation et d'imposition

Inflation	1,0 %	1,2 %	1,4 %	1,6 %	1,8 %	2,0 %	2,2 %	2,4 %	2,6 %	2,8 %	3,0 %	3,2 %	3,4 %	3,6 %	3,8 %	4,0 %
Imposition à 20 %	1,25 %	1,50 %	1,75 %	2,00 %	2,25 %	2,50 %	2,75 %	3,00 %	3,25 %	3,50 %	3,75 %	4,00 %	4,25 %	4,50 %	4,75 %	5,00 %
Imposition à 22 %	1,28 %	1,54 %	1,79 %	2,05 %	2,31 %	2,56 %	2,82 %	3,08 %	3,33 %	3,59 %	3,85 %	4,10 %	4,36 %	4,62 %	4,87 %	5,13 %
Imposition à 24 %	1,32 %	1,58 %	1,84 %	2,11 %	2,37 %	2,63 %	2,89 %	3,16 %	3,42 %	3,68 %	3,95 %	4,21 %	4,47 %	4,74 %	5,00 %	5,26 %
Imposition à 26 %	1,35 %	1,62 %	1,89 %	2,16 %	2,43 %	2,70 %	2,97 %	3,24 %	3,51 %	3,78 %	4,05 %	4,32 %	4,59 %	4,86 %	5,14 %	5,41 %
Imposition à 28 %	1,39 %	1,67 %	1,94 %	2,22 %	2,50 %	2,78 %	3,06 %	3,33 %	3,61 %	3,89 %	4,17 %	4,44 %	4,72 %	5,00 %	5,28 %	5,56 %
Imposition à 30 %	1,43 %	1,71 %	2,00 %	2,29 %	2,57 %	2,86 %	3,14 %	3,43 %	3,71 %	4,00 %	4,29 %	4,57 %	4,86 %	5,14 %	5,43 %	5,71 %
Imposition à 32 %	1,47 %	1,76 %	2,06 %	2,35 %	2,65 %	2,94 %	3,24 %	3,53 %	3,82 %	4,12 %	4,41 %	4,71 %	5,00 %	5,29 %	5,59 %	5,88 %
Imposition à 34 %	1,52 %	1,82 %	2,12 %	2,42 %	2,73 %	3,03 %	3,33 %	3,64 %	3,94 %	4,24 %	4,55 %	4,85 %	5,15 %	5,45 %	5,76 %	6,06 %
Imposition à 36 %	1,56 %	1,88 %	2,19 %	2,50 %	2,81 %	3,13 %	3,44 %	3,75 %	4,06 %	4,38 %	4,69 %	5,01 %	5,31 %	5,63 %	5,94 %	6,25 %
Imposition à 38 %	1,61 %	1,94 %	2,26 %	2,58 %	2,90 %	3,23 %	3,55 %	3,87 %	4,19 %	4,52 %	4,84 %	5,16 %	5,48 %	5,81 %	6,13 %	6,45 %
Imposition à 40 %	1,67 %	2,00 %	2,33 %	2,67 %	3,00 %	3,33 %	3,67 %	4,00 %	4,33 %	4,67 %	5,00 %	5,33 %	5,67 %	6,00 %	6,33 %	6,67 %

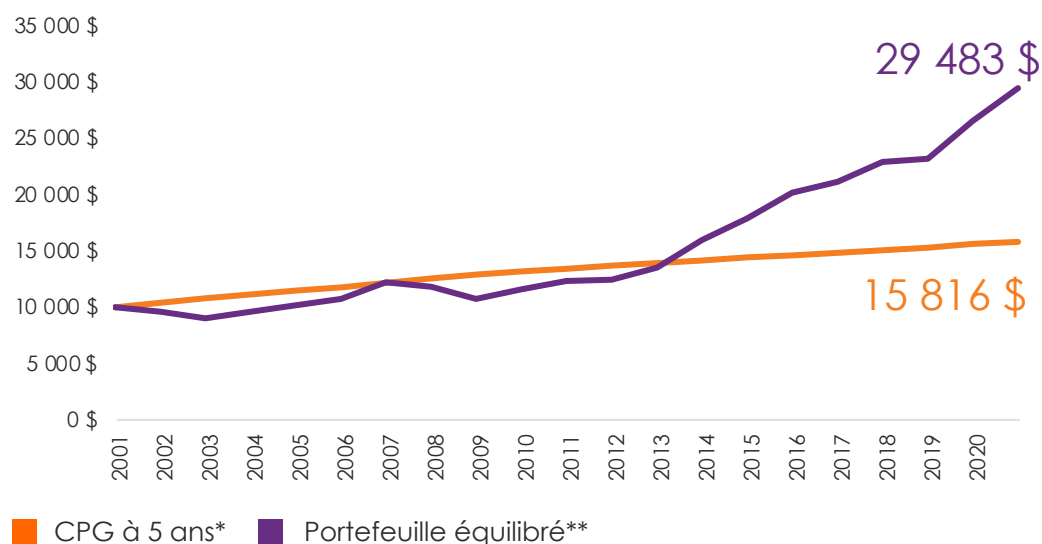
Par exemple, si le taux d'inflation est de **2,0 %** et que votre taux d'imposition est de **32 %**, vous devrez détenir un CPG versant **2,94 %** annuellement pour récupérer vos coûts.

Source : Placements AGF Inc. Aux fins d'illustration seulement. Tous les taux susmentionnés sont hypothétiques.

Investissements équilibrés ou CPG

Alors, comment déjouer l'inflation? Même si les rendements d'un fonds commun de placement équilibré ne sont pas garantis à long terme, ils sont considérablement plus élevés que ceux d'un CPG.

Croissance d'un placement de 10 000 \$, du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2020



Source : Morningstar Direct, au 31 décembre 2020. Aux fins d'illustration seulement. Vous ne pouvez pas investir directement dans un indice. Tous les renseignements sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

* Indice du taux moyen d'un CPG à 5 ans. ** Les pondérations et les taux de rendement du portefeuille hypothétique sont fournis aux fins d'illustration seulement et ne doivent pas être considérés comme une garantie des taux de rendement futurs. Le portefeuille hypothétique est fondé sur des investissements préétablis dans les indices mentionnés ci-après et les pondérations du portefeuille sont rééquilibrées chaque mois. Le portefeuille hypothétique est composé à 30 % de l'indice agrégé Barclays – Obligations mondiales, à 10 % de l'indice obligataire universel FTSE Canada, à 45 % de l'indice MSCI Monde (tous pays) et à 15 % de l'indice composé S&P/TSX.

Tous les renseignements sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Aux fins d'illustration seulement. Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement. Les renseignements que renferme le présent document sont basés sur des documents jugés dignes de foi et sont fournis à titre de renseignements d'ordre général disponibles au 31 décembre 2020, sauf indication contraire. Ils ne devraient pas être considérés comme des conseils personnels en matière de placement ou de fiscalité ou une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous assurer de l'exactitude de ces renseignements au moment de leur publication, mais cette exactitude n'est pas garantie. Les investisseurs devraient consulter leur conseiller financier et leur conseiller fiscal avant de prendre toute décision de placement.

MC Le logo « AGF » et MD « Choix judicieux » sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Date de publication : le 24 février 2021.

Rendement par année civile

Année	Portefeuille équilibré**	Taux de CPG*
2001	-3,77 %	4,05 %
2002	-5,56 %	3,91 %
2003	6,52 %	3,13 %
2004	6,37 %	2,92 %
2005	5,47 %	2,70 %
2006	13,95 %	3,16 %
2007	-3,44 %	3,30 %
2008	-6,40 %	3,00 %
2009	8,02 %	1,95 %
2010	6,24 %	1,96 %
2011	0,94 %	1,87 %
2012	8,32 %	1,65 %
2013	19,17 %	1,63 %
2014	12,11 %	1,92 %
2015	12,74 %	1,43 %
2016	4,88 %	1,42 %
2017	8,46 %	1,39 %
2018	1,15 %	1,69 %
2019	14,41 %	2,07 %
2020	10,40 %	1,28 %